

Ministry of Health

Health Programs and Delivery Division

Delivery and Eligibility Review Branch
3rd Floor, 5700 Yonge Street
Toronto ON M2M 4K5

Telephone: (416) 327-8109
Toll Free: 1-866-811-9893
Facsimile: (416) 327-8912
Toll Free 1-866-598-6530
www.ontario.ca/health

Ministère de la Santé

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité
5700, rue Yonge, 3^e étage
Toronto ON M2M 4K5

Téléphone : (416) 327-8109
Sans frais : 1 866 811-9893
Télécopieur : (416) 327-8912
Sans frais : 1 866 598-6530
www.ontario.ca/sante

NOTE DE SERVICE

DATE : 2^e février 2026

DESTINATAIRES : Tous les vendeurs d'oxygénothérapie à domicile

EXPÉDITEUR : David Schachow
directeur, Direction de la prestation des programmes et de
l'examen de l'admissibilité

OBJET : Modification du taux de rémunération de l'oxygénothérapie à
domicile

Comme l'indiquait la note de service du 8 février 2024, le PAAF a modifié sa structure de rémunération le 1^{er} avril 2024 afin d'y inclure une augmentation échelonnée de la rémunération des vendeurs d'oxygénothérapie à domicile autorisés dans le cadre du PAAF (les « vendeurs »). La présente note de service donne des renseignements sur les taux de rémunération modifiés pour les vendeurs, qui seront instaurés le **1^{er} avril 2026**.

Cette note de service vise à informer tous les vendeurs de la modification à venir. Les vendeurs n'auront aucun geste à poser. Le nouveau taux de rémunération apparaîtra dans les cycles de facturation suivant le 1^{er} avril 2026.

À titre de rappel, les modifications précises apportées à la structure de rémunération instaurée le 1^{er} avril 2024 comprennent les suivantes :

- de nouveaux frais ponctuels d'ouverture de dossier des nouveaux clients;
- le remplacement des taux mensuels par des taux quotidiens pour toutes les catégories d'oxygénothérapie à domicile (notamment la thérapie à long terme de l'hypoxémie au repos, la thérapie à long terme de l'hypoxémie à l'effort, la thérapie à long terme pour les enfants, la thérapie palliative et l'oxygénothérapie à court terme).

Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2026, les taux de rémunération quotidiens ont été majorés de 1,5 % par rapport aux taux actuels, comme l'indique le tableau ci-dessous :

1 ^{er} avril 2024 – 31 mars 2026		
	Tarif du Nord	Tarif du Sud
Frais d'ouverture de dossier	200 \$	150 \$
Tarif quotidien	11,93 \$	11,22 \$

À compter du 1^{er} avril 2026, les taux de rémunération quotidiens seront majorés de 1,5 % de plus, comme l'indique le tableau ci-dessous :

À compter du 1 ^{er} avril 2026		
	Tarif du Nord	Tarif du Sud
Frais d'ouverture de dossier	200 \$	150 \$
Tarif quotidien	12,11 \$	11,39 \$

Le prix approuvé par le PAAF pour les bouteilles d'oxygène demeure le même.

Veuillez faire parvenir vos autres questions directement à adpvendors@ontario.ca. Nous vous remercions de continuer à soutenir les résidents de l'Ontario qui ont besoin d'accès à l'oxygénothérapie à domicile par l'entremise du PAAF.

David Schachow
directeur, Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité